

Affaire Griveaux-Pavlenski : un paparazzi de l'agence de Mimi Marchand mis en examen

PAR FABRICE ARFI ET ANTON ROUGET
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 19 JUIN 2021

Le paparazzi de Bestimage présent lors de l'arrestation de l'artiste russe Piotr Pavlenski a été mis en examen pour «recel de violation du secret professionnel », vendredi 18 juin. Tout comme un policier pour des faits présumés de corruption dans ce dossier.



Le photographe Sébastien Valiela, avec Mimi Marchand, couvre un déplacement d'Emmanuel Macron au Touquet, le 5 mai 2017. © Eric FEFERBERG / AFP

L'empire Bestimage craque de partout. **Au lendemain du placement en détention** de la papesse de la presse *people* Mimi Marchand dans un volet de l'affaire libyenne, les méthodes de son agence de presse sont également mises en cause dans une autre affaire judiciaire inflammable: **l'affaire Pavlenski-Griveaux**, qui avait poussé, en février 2020, l'ancien porte-parole du gouvernement à renoncer à sa candidature à la mairie de Paris.

Selon des informations de Mediapart, l'un des plus célèbres paparazzi de Bestimage, Sébastien Valiela, a notamment été mis en examen, vendredi 18 juin 2021, pour des faits de «recel de violation du secret professionnel» dans une enquête sur la diffusion de photographies de l'interpellation de l'artiste russe Piotr Pavlenski, qui avait revendiqué la diffusion sur Internet de vidéos à caractère sexuel de Benjamin Griveaux.

Selon une source judiciaire, Sébastien Valiela a également été mis en cause pour un autre délit présumé, dont la nature exacte n'a pas été annoncée publiquement.



Le photographe Sébastien Valiela, avec Mimi Marchand, couvre un déplacement d'Emmanuel Macron au Touquet, le 5 mai 2017. © Eric FEFERBERG / AFP

Sébastien Valiela avait préalablement été entendu en garde à vue par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), en charge des investigations dans ce dossier sensible, dans lequel trois policiers sont également mis en cause.

Les fonctionnaires sont suspectés d'avoir fourni des informations confidentielles au paparazzi avant l'interpellation, le 15 février 2020 dans le XVI^e arrondissement de Paris, de l'artiste russe Piotr Pavlenski et de sa compagne Alexandra de Taddeo, laquelle avait été destinataire des vidéos de Benjamin Griveaux.

Un policier mis en cause pour des faits présumés de corruption

Prises par Bestimage, les images de l'interpellation du couple Pavlenski-Taddeo avaient ensuite été diffusées dans l'hebdomadaire *Paris Match* — titre de presse également au cœur de **l'opération de rétractation de Ziad Takieddine qui a valu la mise en examen de Mimi Marchand**. Ce qui avait poussé le parquet de Paris à ouvrir, le 28 février 2020, une enquête pour «violation du secret professionnel», «recel de violation du secret professionnel» et « diffusion non autorisée des images d'une personne entravée ».

Deux policiers ont depuis été mis en examen pour «violation du secret professionnel», **comme l'avait révélé l'AFP en octobre 2020**. L'un des deux fonctionnaires, soupçonné d'avoir falsifié un procès-verbal, a également été mis en examen pour « faux en écriture publique ». D'après *Le Point*, de « sérieux

doutes » pèsent sur la chronologie de l'arrestation — une « *filature de plusieurs heures* » — telle qu'elle a été retranscrite sur le procès-verbal d'interpellation dressé par le policier.

Selon nos informations, un troisième fonctionnaire a aussi été mis en examen pour des faits présumés de « violation du secret professionnel » mais surtout de « corruption passive » (fait pour un agent compétent de se laisser « acheter » pour accomplir ou ne pas accomplir un acte de sa fonction).

Questionné par l'intermédiaire de son avocat, le policier en question n'a pas souhaité réagir. « *Nous n'entendons pas communiquer sur ce dossier* », a indiqué son conseil à Mediapart. Sébastien Valiela n'a pour sa part pas répondu à notre sollicitation.

Âgé de 50 ans, Sébastien Valiela est l'auteur de plusieurs grands « scoops » de Bestimage. En 2014, c'est par exemple lui qui révèle, dans *Closer*, les images de la liaison secrète du président François Hollande avec l'actrice Julie Gayet. Pendant la campagne présidentielle, le paparazzi est aussi l'auteur des photos du couple Macron, **en faveur duquel Mimi Marchand fait campagne**, sur une plage de Biarritz. En octobre 2020, c'est encore Sébastien Valiela qui est mobilisé à Beyrouth pour capter les images de la rétractation de Ziad Takieddine.

En août 2019, le photographe a aussi été entendu par les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur la disparition **du mystérieux coffre** d'Alexandre Benalla. Le 19 juillet 2018, soit le jour du déménagement du coffre, Sébastien Valiela s'était en effet rendu au domicile de l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron.

« *Je ne suis pas loin de chez lui et je checke. Il y a des flics en civil qui traînent, il y a deux équipes télé... Qu'il m'envoie l'adresse, où je le récupérerai* », avait-il écrit, une fois sur place, à Mimi Marchand selon un SMS retrouvé par les enquêteurs. Tous deux contestent avoir participé d'une manière ou d'une autre au déménagement du coffre.

Un an avant l'explosion de l'affaire Griveaux, l'agence Bestimage avait été mobilisée pour organiser le shooting de l'ancien porte-parole du gouvernement, qui préparait alors sa campagne à Paris, avec son épouse, **dans les colonnes de Paris Match**.

Les trois policiers mis en cause dans cette affaire sont rattachés à la brigade anticriminalité (BAC) du XVI^e arrondissement de Paris. Si les trois fonctionnaires sont de générations différentes (ils sont âgés de 52 ans, 42 ans et 36 ans), ils travaillent, selon nos informations, depuis plusieurs années ensemble.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.